

TERRITOIRE DU RUANDA--URUNDI  
RI-IDINCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHINGIRI

---



NOTE SUR L'AFFAIRE KAMARI ET LES 3 FRÈRES  
DE LA CHEFFERIE KAVUNDERI.

Je me suis rendu au Tribunal de Territoire le mardi 2 avril 1957, les 3 intéressés m'ont déclaré ne pas vouloir quitter le terrain qu'ils occupent même s'il est décidé par le Tribunal de passer à l'exécution forcée du jugement du 26 juin 1951. Ils prétendent ne pas avoir d'autres terres pour vivre. Le chef de famille accepte de reprendre les 3 frères sur ses terres, si le sous-chef Kavunderi lui rend l'entièreté de son Ubukonde (c'est-à-dire chasser les gens qu'il y a installés). Ci-joint copie du jugement en cause.

Ruhengeri, le 5 avril 1957.  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
J. DUCINI.-